

DU MERCREDI 05 JUILLET 2023 A 18 H 45

**Elus : 15 EMMENDOERFFER Jocelyne – NEVEUX Guy – ROMANO Valérie – FREY Nicolas
HENNEQUIN Marie-Ange - ARNOUX Laurent – ZANNOL Anne – SPIRCKEL
Patrick – DEHONDT Aline – SCHUMACHER-LEBLANC Anthony – CAVELIUS
Laura – ETIENNE Pascal – DELOFFRE Tiziana – CARTON Julien – BARZIC
Isabelle**

En fonction : 15

Présents : 11

**Absents
excusés : 4 Pascal ETIENNE qui a donné pouvoir à Patrick SPIRCKEL
Aline DEHONDT qui a donné pouvoir à Valérie ROMANO
Julien CARTON qui a donné pouvoir à Guy NEVEUX
Laurent ARNOUX**

Convocation envoyée le 23 juin 2023

Secrétaire de séance : Guy NEVEUX

ORDRE DU JOUR

- 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
09 JUIN 2023**
- 2) DIA**

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Madame le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 09 juin 2023.

Ce compte-rendu est approuvé, par 14 voix pour, sans apporter de modification.

2) DIA

Nicolas Frey, adjoint au maire, présente au conseil municipal les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

- a) bâti
sis à Argancy
section 1 parcelle 353/148
superficie 217 m²
- b) bâti
sis à Rugy commune d'Argancy
section 4 parcelle 584/529
superficie 501 m²
section 4 parcelles 562/150, 563/150, 147, 537/149, 544/149, 349/148, 561/150 (à titre indivis)
- c) bâti
sis à Rugy commune d'Argancy
section 4 parcelle 469
superficie 602 m²
- d) bâti
sis à Olgy commune d'Argancy
section 3 parcelles 280, 281, 282, 283, 629/284 et 632/279
superficie 591 m²
- e) bâti
sis à Argancy
section 2 parcelles 49 et 229/47
superficie 1195 m²
section 2 parcelles 230/47 et 51 (chemin 1/16^{ème} indivis)

Le conseil municipal, par 14 voix pour, ne fait pas valoir son droit de préemption sur ces demandes d'acquisition.

Fin de la séance : 19 h 00